



ÉCOLOGIE
INDUSTRIELLE ET
TERRITORIALE

Concassage et réemploi de gravats

FICHE
D'IDENTITÉ



- **Sictom du Sud Gironde et Colas Sud-Ouest Agence Pépin** (63 000 hab.) - collectivité territoriale et entreprise de BTP
- **Périmètre** : 5 déchèteries du territoire
- **Public cible** : Producteurs de gravats (particuliers uniquement)
- **Date de lancement** : fin 2016 – début 2017 – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE



Réduction des tonnages de déchets inertes enfouis



Amélioration du taux de valorisation



Réduction du transport lié aux gravats



Réduction des coûts de traitement



APPLICATION DE L'ACTION À L'ENSEMBLE DES DÉCHÈTERIES – SYNERGIE ENTRE UNE COLLECTIVITÉ ET UNE ENTREPRISE

OBJECTIFS :

Valorisation des déchets inertes collectés en déchèteries et limitation des transports

COÛTS :

Aucun coût de traitement ; coût de transport du bas de quai vers le site

ACTEURS À MOBILISER :

1 coordinateur dans chaque structure pour coordonner le partenariat

DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Concasser et réutiliser les gravats collectés en déchèteries et les détourner de l'enfouissement (amélioration des taux de valorisation) et limiter les transports.

CONTEXTE :

Cette synergie entre le Sictom du Sud-Gironde et l'entreprise de BTP Colas a vu le jour lors d'ateliers et groupes de travail organisés dans le cadre du Programme de Synergies Inter-entreprises (PNSI). Ce programme soutenu par l'ADEME et le Ministère de l'Environnement a pour but de mettre en relation des acteurs publics et privés producteurs de déchets et en demande de ressources pour créer des partenariats et des boucles. L'ADEME et le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine ont apporté au Sictom du Sud-Gironde une aide financière pour permettre au chargé de prévention de participer à ces ateliers.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

- Cette synergie avait fait l'objet d'une phase test en 2016 sur une déchèterie (Langon).
- L'atelier organisé fin 2016 a permis de pérenniser et d'étendre la démarche à l'ensemble des déchèteries du Sictom Sud Gironde.
- Le Sictom pèse les gravats collectés dans les bennes en déchèteries avant de les transporter (à sa charge) sur le site de Colas Sud-Ouest. Cela lui permet de bénéficier d'un suivi des quantités détournées, en plus du bordereau fourni par Colas Sud-Ouest. Les gardiens de déchèteries sont chargés de veiller à la bonne qualité du tri des bennes de gravats, pour que les chargements soient acceptés.

- L'entreprise Colas Sud-Ouest récupère gratuitement les gravats. Ils sont concassés sur son site et l'entreprise les revend ensuite comme matériaux de construction.
- Cette démarche est aujourd'hui pérenne : elle ne demande que très peu de suivi des deux côtés une fois que le partenariat est en place.

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Pour la mise en place du partenariat et la coordination du projet : une personne représentant chaque structure
- Chauffeur de benne
- Aucun moyen technique supplémentaire n'est nécessaire

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- 2 340 tonnes détournées et réemployées en 2017 (1 500 t pendant la phase de test en 2016)
- 155 tCO₂e évitées/an (réduction du transport et préservation des matières vierges) : le site de Colas est plus proche que l'installation de stockage de déchets inertes (5 km contre 30 km)
- 10 500 € d'économies par an pour le Sictom sur le transport
- 7 €/t d'économies sur le traitement des déchets inertes
- Gain de 10 €/tonne pour Colas Gironde (récupère gratuitement des matériaux et les revend ensuite)

REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Collectivité territoriale ou syndicat gérant des déchèteries et une entreprise de BTP

FACTEURS DE RÉUSSITE :

La mise en place de cette action a été facilitée par la proximité du site de Colas Sud-Ouest par rapport aux déchèteries du Sictom (plus proches que l'installation de stockage). Elle n'a nécessité aucun investissement pour les partenaires et procure des gains immédiats pour les deux partenaires.

POINTS DE VIGILANCE :

Un travail de formation est nécessaire auprès des gardiens de déchèteries pour s'assurer d'une bonne qualité de tri avant le transport. Au début de la démarche, il a été nécessaire de recalibrer le tri pour mieux répondre aux attentes de Colas (plus exigeantes que celles de l'ISDI).

Cette démarche implique qu'une entreprise de BTP implantée localement soit classée « installation de broyage, concassage, [...] de produits minéraux naturels ou artificiels ou de déchets non dangereux inertes ».

DU CÔTÉ
DE CHEZ NOUS

TransB à Biguglia (entreprise corse de fabrication de béton prêt à l'emploi)

Mise en place d'une recycleuse des déchets de béton qui permet de réduire la quantité de ciment nécessaire dans les bétons non normés et la quantité d'eau consommée (investissement subventionné par l'ADEME et le FEDER)



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

Partenariat entre le SMEPE (34) et l'entreprise LRM :

Récupérer gratuitement et recycler 100 % des bennes de gravats des déchèteries du territoire. La Carrière LRM de Lunel dispose d'un centre de recyclage et de criblage depuis 2006 carriereslrml.fr/valorisation_des_dechets_d_e_chantiers-36700-2-7-7.php - www.granulatplus.fr

AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

Languedoc Roussillon Enrobés (situés dans la carrière LRM 34) :

Réutilisation de matériaux de chaussées issus de matériaux de déconstruction pour fabriquer de nouveaux enrobés. LRE utilise des matériaux nobles extraits de la carrière LRM et minimise donc le transport.

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

<https://institut-economie-circulaire.fr/programme-national-de-synergies-inter-entreprises-10-initiatives-de-synergies-inter-entreprises/>

CONTACT

Barbara GUERINEAU (responsable d'exploitation)

b.guerineau@sictomsudgironde.fr

05 56 62 36 03

Charles BRUNGS (Chef de Centre, Colas Sud Ouest)

charles.brungs@colas-so.com

05 56 63 33 14



Cette fiche fait partie du recueil de fiches :
« Guide de bonnes pratiques en économie
circulaire » et est téléchargeable sur les sites
OEC et ADEME CORSE